

FÉE VERTE

«Fontaines d'absinthe»: le secret bien gardé des vallonniers

08. septembre 2011, 21h59

Benjamin Pillard | Le Matin

Cet été, les promeneurs les plus chanceux sont peut-être tombés sur les «fontaines d'absinthe» du Val-de-Travers. «Le Matin», lui, a goûté.



Willy Bovet, distillateur indépendant: «Le but n'est pas de vendre mais de faire plaisir!» © Laurent Crottet

Dans le monde merveilleux du Val-de-Travers, il est des lieux où l'absinthe coule à flots. Bien que le mythe fasse partie de l'imaginaire collectif des Neuchâtelois, rares sont ceux à connaître l'emplacement des «fontaines». Même parmi les Vallonniers. En exclusivité pour «Le Matin», des initiés ont accepté de nous emmener sur les quatre sites en activité. Une première.

«On a soif!»

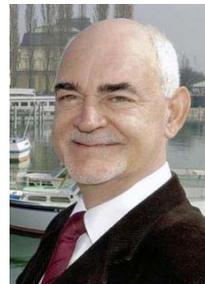
Des arbres enchantés aux racines hors norme. Tout autour, mousses, fougères et pierres calcaires. Le décor semble tout droit sorti d'un film de Tim Burton. Ou du «Seigneur des anneaux».

Des fontaines à proprement parler coule de l'eau de source. Très fraîche. Pour trouver l'absinthe, il suffit de regarder autour de soi: la bouteille tant convoitée trône dans une petite maisonnette en bois, soigneusement sculptée par des bénévoles amoureux de la fée Verte, souvent dans un tronc d'arbre. Sur certains emplacements, on trouve même du sirop pour les plus jeunes. Les promeneurs ont la possibilité de laisser un message et de glisser quelques pièces dans une tirelire. «On a soif!» peut-on lire dans le livre d'or, parmi les nombreux messages d'encouragement. Pour signaler aux «remplisseurs» que la bouteille est vide, les visiteurs ont parfois la possibilité d'envoyer un SMS à un numéro mystère.

Perpétuer la tradition

«Le but n'est pas de vendre mais de faire plaisir aux gens; ils adorent ça!» s'enthousiasme Willy Bovet, 74 ans, distillateur indépendant à Môtiers. Les fontaines clandestines lui rappellent le bon vieux temps, lorsque la bleue se vendait sous le manteau. «Si on venait à interdire cette tradition, je cacherais la bouteille ailleurs», lâche-t-il, non sans fierté; lui qui a fabriqué de l'absinthe clandestinement pendant plus de 40 ans, jusqu'à la légalisation en 2005. Les disciples de la fée Verte ne sont pas toujours ceux que l'on croit. A la fontaine «La Discrète», le «remplisseur» est un écolier en fin de scolarité, qui n'apprécie nullement le nectar anisé. Ainsi, depuis ses 11 ans, le jeune Damien Tüller descend de sa colline verdoyante – en tracteur depuis peu –, afin de perpétuer la tradition. «C'est une petite occupation. Je viens les jours de congé, faire un peu tout ça propre», explique ce fils de forestier bûcheron. Quelles sont donc ses motivations? «Je le fais pour l'avenir du vallonnais. Mais je n'en parle pas autour de moi, même à mes amis. J'ai envie que ça reste à découvrir.»

«Une très jolie tradition»



Interview de Thierry Béguin, Président de l'interprofession de l'absinthe du Val-de-Travers

Savez-vous où se trouvent ces fontaines d'absinthe?

Je sais qu'elles existent, mais je ne saurais en situer qu'une, que j'avais découverte en me promenant du côté de Môtiers. Mais je trouve que c'est une très jolie tradition, qui s'inscrit dans les efforts de réhabilitation du mythe de l'absinthe.

La démarche est-elle légale?

Je doute que les mineurs s'intéressent particulièrement à l'absinthe. De toute façon, il ne s'agit pas d'incitation: il faut faire un effort pour trouver ces fontaines. Et puis quoi de plus agréable qu'un verre d'absinthe à l'eau fraîche? Il y a indiscutablement un aspect romantique.

Que représente la bleue pour un Vallonnier?

Il y a un attachement particulier. Ça fait partie de la culture du Vallon. Il y a d'abord l'ancienneté. Figurez-vous que j'ai mis la main sur une recette datant de la fin du XVIIe siècle! C'était aussi un secteur industriel très important pour la prospérité du Val-de-Travers, quand bien même la distillation était interdite! Paradoxalement, c'est donc grâce aux gens qui étaient dans l'illégalité que la tradition a pu être maintenue.

Vous êtes à la tête de l'interprofession de l'absinthe alors que vous avez requis bon nombre de peines pour les clandestins lorsque vous étiez procureur. C'est ce qui s'appelle un retournement de veste!

Quand on m'a demandé d'être président une fois la distillation légalisée, j'ai accepté bien volontiers. Comme procureur, je devais appliquer des lois; je ne faisais pas de zèle! Alors bien sûr il y a des textes qui vous paraissent plus ou moins fondés. Celui qui prohibait la distillation d'absinthe était discutable.

Hypocrite?

Oui, ou du moins lacunaire, puisque la loi interdisait la fabrication, le transport et la vente d'absinthe, mais pas sa consommation.